AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

2017-496-2 amendant le Règlement 2017-496 concernant les permis et certificats

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 21 février 2020 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 5e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 5e jour de mars 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5e jour de mars 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière